

September 15th 2019

To United Nations Global Compact
New York, NY US

AVSI is pleased to confirm its continuous and active engagement in support for the Ten Principles of the United Nations Global Compact. Our commitment to the Ten Principles is embedded in the 199 projects designed and delivered by AVSI in our 32 offices in the emerging countries as well as at the offices in Italy and in the US.

AVSI Foundation is part of UN Global Compact since March 2012.

This is our third Communication On Engagement and we are committed to submit it every two years describing the specific initiatives AVSI takes in line with the Ten Principles.

Sincerely Yours,

Giampaolo Silvestri
Secretary General
AVSI Foundation

3rd Communication of Engagement by AVSI Foundation



- AVSI Foundation short Presentation.
- AVSI Foundation engagement on UNGC Principles for Environment:
Principle 7: Businesses should support a precautionary approach to environmental challenges;
Principle 8: undertake initiatives to promote greater environmental responsibility; and
Principle 9: encourage the development and diffusion of environmentally friendly technologies.
- AVSI Annual Report 2018 (Annex)

AVSI Foundation short Presentation

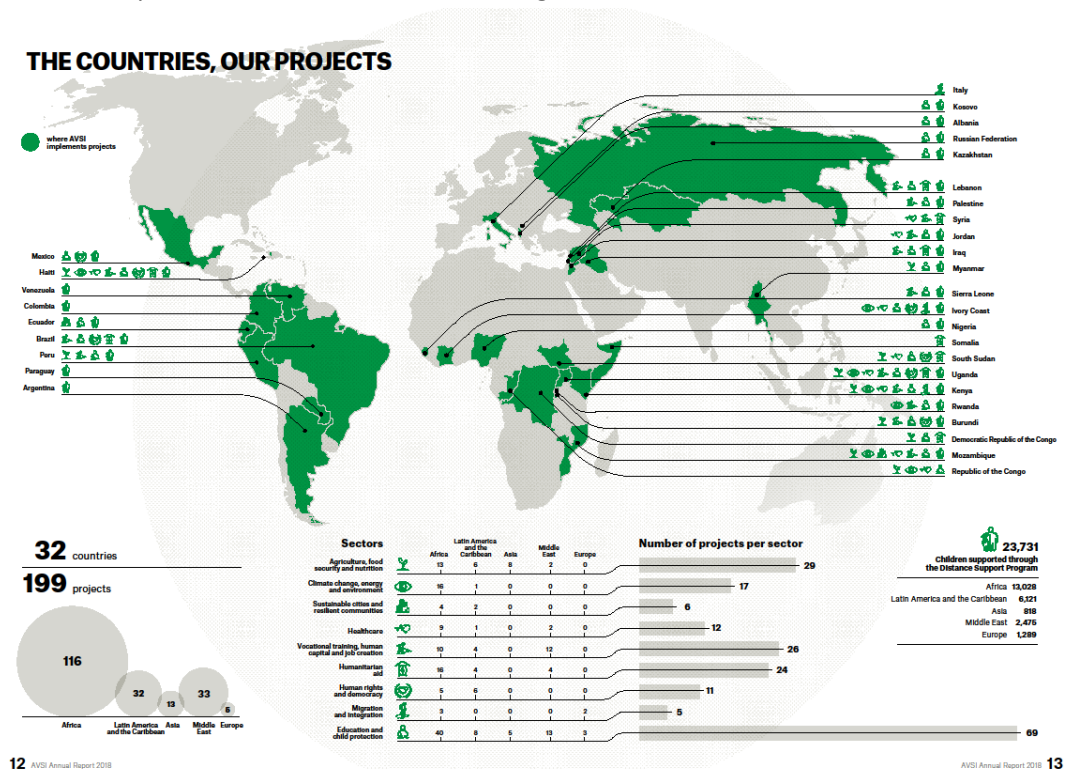
Created in 1972, AVSI is a not-for-profit organization, which carries out development cooperation and humanitarian aid projects throughout the world.

Vision: AVSI works for a world where the person, aware of his/her value and dignity, is the protagonist of his/her own integral development and that of his/her community, even in crisis and emergency contexts.

Mission: AVSI implements cooperation projects in various sectors with a preferential focus on education, meaning that the person is accompanied towards self-discovery and recognition that the other person is a resource. Each project is conceived as an instrument to promote this awareness in everyone involved, has in itself a need for communicating and sharing, and creates an impact capable of generating a positive change.

Method: In project implementation, AVSI uses the following approach: -to start from the value of the person, who is never defined by the circumstances in which s/he lives -to consider the person always in his/her family and community context -to do with: accompany and let ourselves be accompanied, recognizing that we all share the same human experience -to involve all stakeholders: encourage the participation of beneficiaries, providers, partners, donors, and the private sector -to learn from experience and capitalize on the lessons learned.

In 2018 AVSI implemented 199 projects in 32 countries for 3,690,244 direct beneficiaries, involving 1,733 staff and 700 local partners, with an actual total budget of 68,097,472 euro.



AVSI Foundation engagement on Principles 7, 8, 9

AVSI is fully engaged in the environmental challenge supporting the three environmental principles:

Principle 7: Businesses should support a precautionary approach to environmental challenges;

Principle 8: undertake initiatives to promote greater environmental responsibility; and

Principle 9: encourage the development and diffusion of environmentally friendly technologies.

Particularly AVSI is fully engaged in forest protection through the promotion of legality and good practices in wood supply chain, involving EU customers, exporters and small and medium-sized enterprises in the Ivory Coast. AVSI works in the country with the local artisans for the formalization of the timber trade all along the supply chain from the forest to the ports and to the European markets.

In the last 50 years, the Ivory Coast lost 80% of its forests (from 16 to 4 million hectares). Deforestation has been mainly driven by conversion of forest to agriculture, some of which has been illegal. Nevertheless, forests still make an important contribution to the country's economy, and provide jobs and livelihoods for local people. Most industrial production of timber is destined for the export market.

The project «Renforcement des capacités et accompagnement à une formalisation durable des acteurs du secteur informel de la filière bois par une approche genre et jeunesse, pour assurer une meilleure participation au processus APV», implemented in the framework of the FAO-FLEGT Program and involving more than 1,400 artisans, has helped to improve the knowledge of local SMEs which are working in the international market, in terms of legality and sustainable management, has improved improve local SMEs' ability to enhance raw material and the operators' overall understanding of international market needs and to enhance producers-customers relationship in order to counterillegal deforestation.

"We are working to formalize the actors of the wood sector in three districts of Abidjan (Abobo, Treichville et Yopougon) and in the cities of Yamoussoukro, Bouaké and San Pédro" - Laurent Ayemou, AVSI project manager explains - "The final goal is to create a "Central d'achat" (a Central Purchasing unit) to coordinate the legal and high quality wood purchase by the artisans."

<https://www.youtube.com/watch?v=jo2uTGMFYu4&feature=youtu.be>



RAPPORT FINAL

Période du rapport : Du 14/10/2017 au 30/04/2019

Projet : « Renforcement des capacités et accompagnement à une formalisation durable des acteurs du secteur informel de la filière bois par une approche genre et jeunesse, pour assurer une meilleure participation au processus APV »

Pays : COTE D'IVOIRE

Prestataire : AVSI

Date du rapport : 15/05/2019

Le contenu de la présente relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de la FAO, la CE, ASDI ou DFID.



Tables des matières

1. Activités réalisées
- 2.1. Tableau de synthèse
- 2.2. Description des activités réalisées
3. Analyse des résultats atteints et de l'objectif spécifique
4. Analyse de la portée du projet sur le plan d'action FLEGT et/ou sur l'APV
5. Analyses des dépenses

Abréviations

FAO	:	<i>Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture</i>
CE	:	<i>Commission Européenne</i>
UE	:	<i>Union Européenne</i>
SIDA	:	<i>Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement</i>
DFID	:	<i>Département du Développement International britannique</i>
AVSI	:	<i>Association des Volontaires Pour le Service International</i>
CNMCI	:	<i>Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire</i>
CRM	:	<i>Chambre Régionale de Métiers</i>
FLEGT	:	<i>Forest Law Enforcement, Governance and Trade ou Application des Réglementations Forestières, Gouvernance et Echanges Commerciaux</i>
APV	:	<i>Accord de Partenariat Volontaire</i>
CTN	:	<i>Comité Technique de Négociations</i>
MINEF	:	<i>Ministère des Eaux et Forêts</i>
STP	:	<i>Secrétariat Technique Permanent du FLEGT</i>
MENPPMEA	:	<i>Ministère de l'Entreprenariat National, de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises et de L'Artisanat</i>
MC	:	<i>Ministère du Commerce</i>



People for development

DRMT	:	<i>Direction Régionale de Ministère Technique</i>
SPIB	:	<i>Syndicat des Producteurs Industriels du Bois</i>
RBUE	:	<i>Règlements Bois de l'Union Européenne</i>
OPA	:	<i>Organisation Professionnelle Artisanale</i>
PME	:	<i>Petite et Moyenne Entreprise</i>
CIFOR	:	Center for International Forestry Research
UKAID	:	Coopération d'Aide au Développement International de la Grande Bretagne
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
TPME	:	Très Petite et Moyenne Entreprise
DPIF	:	Direction de la Production et de l'Industrie Forestière
CEPICI	:	Centre de Promotion et des Investissements en Côte d'Ivoire



Fiche de synthèse du projet

Titre	Titre du projet « Renforcement des capacités et accompagnement à une formalisation durable des acteurs du secteur informel de la filière bois par une approche genre et jeunesse, pour assurer une meilleure participation au processus APV
Contexte	<p><i>Description de la problématique à laquelle le projet répond</i></p> <p>La Côte d'Ivoire fait face depuis plusieurs décennies à une dégradation, voire la disparition progressive, de sa superficie forestière. Cette situation est due en grande partie à une utilisation peu réglementée et planifiée des ressources,</p> <p>-</p> <p>- Dans ce contexte, AVSI a mis en œuvre de juin 2016 à juin 2017, le projet « Promotion de la légalité et des bonnes pratiques en matière de gestion durable par la mise en place d'un cadre d'échange entre les clients de l'UE, les exportateurs et les petites et moyennes entreprises ivoiriennes ». Ce projet visait la formation des acteurs informels de la filière bois. Il a permis de mettre en relief une insuffisance de formation continue, de coaching et d'accompagnement de ces acteurs en vue de leur formalisation dans le cadre de l'APV. Ces insuffisances, qui fondent les besoins de ces derniers ont par ailleurs été largement exprimés au cours des missions de terrain réalisées dans le cadre du projet FAO/MINEF, par le CIFOR et sont aussi mentionnés dans l'Argumentaire pour la formalisation du marché national produit par le Groupe de travail « marché domestique » du CTN. Le présent projet se propose donc, dans la continuité du précédent, de poursuivre les actions de formation et d'accompagnement en vue de la formalisation des acteurs du secteur informel de la filière bois.</p> <p>-</p> <p>Ce projet s'inscrit pleinement dans la droite ligne de la vision du Programme FAO-UE FLEGT qui soutient la mise en œuvre du Plan d'Action FLEGT en améliorant la gouvernance forestière, en apportant une assistance technique et le renforcement des capacités par le biais du financement des projets dans les pays éligibles. Dans la poursuite de cet objectif, le Programme FAO-UE FLEGT a accepté d'appuyer le projet intitulé « Renforcement des capacités et accompagnement à une formalisation durable des acteurs de la filière bois y compris le secteur informel pour assurer une meilleure participation au processus APV ».</p> <p>Ce présent rapport retrace les activités mise en œuvre durant toute la période du projet.</p>
Partenaires	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet nous collaborons avec les structures suivantes :</p> <p>-ClienEarth</p> <p>-Federlegno Arredo</p>



	<ul style="list-style-type: none">-Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire(CNMCI)-Six chambres Régionales de Métiers(CRM)-Ministère des Eaux et Forêts(MINEF)-Direction de la Production et de l'Industrie Forestière(DPIF)-Centre de la Promotion et de l'Investissement en Côte d'Ivoire(CEPICI)-Organisations professionnelles artisanales(OPA)
Liens internet	<ul style="list-style-type: none">-(https://www.avsi.org/en/country/ivory-coast/7/),-
Résultats atteints	<ul style="list-style-type: none">-1402 artisans responsables de TPME formés et sensibilisés sur les procédures de formalisation et les avantages liées à ce processus 1500 prévus soit 93,43% de réalisation- 124 TPME sont formalisées sur 150 prévues soit 82,66%-5 groupements rendus fonctionnels dans cinq régions composés d'associations et d'organisations artisanales (menuiserie, ébénisterie, charpentiers)-60 artisans coachs formés sur les procédures et connaissances liées à la formalisation sur 60 prévus soit 100% de réalisation-Elaboration et conception d'un guide de formalisation (500 exemplaires)-6 alliances sont créées entre les groupements, associations et les industriels du bois sur 6 prévues soit 100% de réalisation-1 film documentaire réalisé sur la formalisation et les circuits d'approvisionnement de bois du marché domestique en Cote d'Ivoire.-Organisation de (2) deux voyages d'échanges d'expériences et d'étude au Cameroun et en Italie sur 2 prévus soit 100% de réalisation-Participation à quatre(4) réunions dans les instances de négociation
Livrables réalisés	<ul style="list-style-type: none">-1402 artisans responsables de TPME formés et sensibilisés sur les procédures de formalisation et les avantages liées à ce processus.- 124 TPME sont formalisées.-5 groupements rendus fonctionnels dans cinq régions composés d'associations et d'organisations artisanales (menuiserie, ébénisterie, charpentiers)



	<ul style="list-style-type: none">-60 artisans coachs formés sur les procédures et connaissances liées à la formalisation des TPME-Elaboration et conception d'un guide de formalisation (500 exemplaires)-6 alliances sont créés entre les groupements, associations et les industriels du bois-1 film documentaire réalisé sur la formalisation et les circuits d'approvisionnement de bois du marché domestique en Cote d'Ivoire.-Organisation de (2) deux voyages d'échanges d'expériences et d'étude au Cameroun et en Italie-Participation à quatre(4) réunions dans les instances de négociation
Faits marquants	<p>La mise en œuvre du projet a connu des moments importants en général et en particulier l'action de formalisation des Très Petites et Moyennes Entreprises(TPME). En effet cette action d'accompagnement à la création d'entreprises a évolué en dents de scie en partie à cause des problèmes techniques et structurels qu'a connus le Centre de Promotion et de l'Investissement en Cote d'Ivoire (CEPICI) et qui a fortement impacté le bon déroulement du projet. Ainsi, malgré ces difficultés, et avec deux avenants accordés par l'UGP, l'indicateur de départ fixé à 300 a été revu et ramené à 150. De ce fait, nous avons avec l'appui de la chambre de métiers, du Ministère des Eaux et Forêts et le CEPICI réussi à formaliser 124 TPME. C'est dire qu'avec le concours de tous, et ce malgré, les obstacles d'ordre structurel, technique et financier, nous avons à travers ce projet démontré qu'il était possible de se formaliser quel que soit la taille et le domaine des activités menées et partant ce fait migrer de l'informel vers le formel dans le secteur.</p>
Citation	<p>« Toute filière qui se veut légale doit nécessairement légaliser tous les acteurs qui la composent, ainsi nous croyons que l'utilisation ou la commercialisation d'un bois légal et susceptible d'être tracé dans la filière ou dans la chaîne des valeurs, passe absolument par la formalisation de tous les acteurs qui l'animent, de la coupe du bois à la dernière transformation pour aboutir à un processus inclusif et participatif. »</p> <p style="text-align: right;">Le coordinateur du projet</p>
Témoignage	<p>Je me nomme Yeo Tchelina Amadou, secrétaire général de la chambre Régionale de Métiers de Yamoussoukro, capitale politique de la Cote d'Ivoire. Je voudrais à travers ce message relevé comment il est possible de mener une action à un niveau local avec des petites initiatives pour aboutir à une vision commune. En effet dans le cadre du projet FLEGT dont notre filière est partie prenante, j'ai pu par mon positionnement et avec l'appui de l'équipe de projet d'AVSI traduire en acte une idée chère aux membres du groupement des menuisiers et ébénistes de Yamoussoukro. Concrètement j'ai participé tout d'abord à mettre ensemble les artisans menuisiers, ébénistes, à formaliser le groupement et surtout contribuer à</p>

	<p>la réalisation de deux objectifs essentiels du projet, mettre en place l’alliance entre le groupement des artisans et une scierie et une centrale d’achat de bois. Ainsi la petite centrale d’achat de bois à été possible grâce à une collecte de fonds initiée par les membres et qui permet aujourd’hui aux membres d’acquérir du bois légal. C’est dire qu’avec peu de moyen et de bonne volonté, on peut transformer des idées en action et réussir.</p>
<p>Photo(s)</p>	<p>-</p>  <p>The first two photos show large stacks of cut lumber in an outdoor yard. The third photo shows a group of people, including men and women, standing together and talking in front of the lumber stacks.</p>
<p>Multimédia</p>	<p>http://eburnietoday.com/avsi-preconise-la-formalisation-du-secteur-informel-de-la-filiere-bois/</p>

2. Activités réalisées

2.1. Tableau de synthèse

Activité prévue	Période	Activité réalisée	Période	Justification des différences
A411. Organisation de visites de courtoisie	Octobre- Novembre 2017		Octobre- Novembre 2017	N/A
A412. Participation des représentants des artisans du secteur bois aux réunions du groupe sur le marché domestiques	Octobre- Novembre 2017		Octobre- Novembre 2017	N/A
A413. Organisation d'atelier de restitution à l'équipe projet sur les procédures administratives et financières de la formation organisée à Yaoundé	Novembre 2017		Novembre 2017	Il s'agit d'une activité non prévue mais qui s'est avérée nécessaire pour la mise à niveau de tout le personnel impliqué dans la mise en œuvre du projet
A414. Participation des représentants des artisans du secteur bois à l'atelier de Renforcement des capacités des parties prenantes ivoiriennes au processus APV-FLEGT en matière de négociation, représentation et communication	28-29-30- Novembre 2017		28-29-30- Novembre 2017	Il s'agit d'une activité non prévue dans le chronogramme mais organisée par le Groupe National de Travail sur la Gestion Durable des Forêts et la Certification (GNTCI) à laquelle nous avons pris part



Activité prévue	Période	Activité réalisée	Période	Justification des différences
A4.1 Organisation d'une réunion de lancement du projet avec la Délégation de l'Union Européenne et la représentation de la FAO, responsables des activités FLEGT, ainsi qu'avec les différentes parties prenantes	11 Décembre 2017	A4.1 Organisation d'une réunion de lancement du projet avec la Délégation de l'Union Européenne et la représentation de la FAO, responsables des activités FLEGT, ainsi qu'avec les différentes parties prenantes	11 Décembre 2017	N/A
A.4.4.1 -Les logos du programme sont sur le site web d'AVSI (https://www.avsi.org/en/country/ivory-coast/7/), sur tous les documents de sensibilisation, études, rapports, présentations et documents imprimés Différents supports (CD, brochures, banderoles, panneaux, posters, autocollants, etc.).	Du 01 Octobre 2017 au 11 Décembre 2017	A.4.4.1 -Les logos du programme sont sur le site web d'AVSI (https://www.avsi.org/en/country/ivory-coast/7/), sur tous les documents de sensibilisation, études, rapports, présentations et documents imprimés Différents supports (CD, brochures, banderoles, panneaux, posters, autocollants, etc.).	Du 01 Octobre 2017 au 11 Décembre 2017	
A 1.1: Identifier les besoins d'accompagnement des TPME	Février 2018	A 1.1: Identifier les besoins d'accompagnement des TPME	Février 2018	N/A
A1.2: Organiser des sessions de renforcement des capacités des 60 coaches formateurs sur les thématiques liées aux connaissances, aux compétences et à la formalisation des TPME	Mars 2018	A1.2: Organiser des sessions de renforcement des capacités des 60 coaches formateurs sur les thématiques liées aux connaissances, aux compétences et à la formalisation des TPME	Mars 2018	N/A
A1.3: Fournir un accompagnement pour la formalisation des TPME	Mars 2018-	A1.3: Fournir un accompagnement pour la formalisation des TPME	Mars 2018-Mars 2019	Cette activité s'est avérée nécessaire



Activité prévue	Période	Activité réalisée	Période	Justification des différences
	Mars 2019			pendant toute la durée du projet
A 2.1 : Préparer des stratégies de potentielles alliances entre industriels du bois et OPA regroupant les TPME existantes du secteur bois.	Avril 2018	A 2.1: Préparer des stratégies de potentielles alliances entre industriels du bois et OPA regroupant les TPME existantes du secteur bois.	Avril 2018	N/A
A 3.1: Accompagner des représentants des TPME en vue de leur participation aux négociations dans le cadre du processus APV	Février 2018- -Mai 2018	A 3.1: Accompagner des représentants des TPME en vue de leur participation aux négociations dans le cadre du processus APV	Février 2018- -Mai 2018	Cette activité s'est déroulée sur toute cette période du projet
A 3.2: Organiser un voyage de partage d'expérience et de bonnes pratiques au Cameroun.	-Avril 2018	A 3.2: Organiser un voyage de partage d'expérience et de bonnes pratiques au Cameroun.	-Avril 2018	N/A
A Organisation d'activités de suivi et d'évaluation du projet	Juin 2018	A Organisation d'activités de suivi et d'évaluation du projet	Juin 2018	Il s'agit d'une activité non prévue mais nécessaire pour le bon déroulement des actions
A 3.2: Organiser un voyage de partage d'expérience et de bonnes pratiques en Italie.	Septembre 2018	A 3.2: Organiser un voyage de partage d'expérience et de bonnes pratiques en Italie.	Septembre 2018	N/Af
Activité 2.2: Appuyer la mise en place des alliances entre industriels du bois (scieries, entreprises transformatrices, etc.) et	Octobre- Novembre 2018	Activité 2.2: Appuyer la mise en place des alliances entre industriels du bois (scieries, entreprises	Octobre- Novembre 2018	N/A



Activité prévue	Période	Activité réalisée	Période	Justification des différences
Organisations Professionnelles Artisanales (OPA) regroupant les TPME existantes du secteur bois		transformatrices, etc.) et Organisations Professionnelles Artisanales (OPA) regroupant les TPME existantes du secteur bois		
A 4.3 Réalisation d'un film documentaire	Septembre 2018	A 4.3 Réalisation d'un film documentaire	Septembre 2018	N/A
A 4.2 : Organiser un atelier de présentation finale du projet	Décembre 2018	A 4.2 : Organiser un atelier de présentation finale du projet	Décembre 2018	N/A

2.2. Description des activités réalisées

Conformément au plan de travail adopté, nous avons mis en œuvre les activités telles que prévues dans le protocole d'accord et d'autres non prévues mais qui contribuent à l'avancée et au renforcement du processus APV -FLEGT en Côte d'Ivoire.

S'agissant des activités contractuelles, il s'est agi dans un premier moment des visites de courtoisie qui avaient pour objet d'informer les différentes parties prenantes sur les activités du projet et de recueillir les conseils et orientations. Cette activité s'est déroulée dans la période d'octobre à novembre avec la rencontre de dix structures au niveau des institutions de l'Etat, des organisations internationales, des associations, des syndicats et du secteur privé. Notre approche était basée sur des rencontres individuelles et avec des groupes axés sur des échanges, des partages d'expériences et surtout la capitalisation des bonnes pratiques pour les orientations pour la mise en œuvre du projet. Par exemple le syndicat des industriels du bois ont préconisé pour les alliances qui seront mises en places de mettre l'accent sur les scieries qui travaillent dans la légalité et qui desservent déjà le marché national en bois. En somme ces visites ont permis de faire connaître à des nouvelles scieries le processus FLEGT et ses avantages, les retombés du projet en termes d'organisation du secteur informel et la nécessité de la participation des représentants des artisans aux discussions pour un processus inclusif et participatif.

En ce qui concerne l'organisation de l'atelier de lancement, il s'est déroulé le 11 décembre 2017 de 9 h à 12h30mn dans la salle du centre épiscopal de l'Afrique de l'ouest. A cette rencontre nous avons enregistré 47 personnes issues de différentes structures et administrations publiques, associations, syndicats, chancelleries, institutions internationales et la presse écrite et audio- visuelle. L'objectif visé était de permettre aux différents acteurs directs et indirects de se rencontrer, de maîtriser le contenu du projet par le partage des informations et d'assurer la visibilité. La méthodologie utilisée s'articulait autour d'échanges, de développement de thématiques liées à la sauvegarde et de la



gouvernance forestière et donner des informations et indications sur les différentes activités du projet et de faire la sensibilisation à travers la projection du film sur la forêt ivoirienne

Pour ce faire la cérémonie a débuté par la série des allocutions respectivement celles du Directeur de cabinet adjoint du Ministère des Eaux et Forêts, du représentant de la FAO en Côte d'Ivoire, du Ministère de la promotion des PME, du commerce et de l'Artisanat, du représentant de la Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire (CNMCI) et du représentant pays d'AVSI. Tous sont unanimes sur la nécessité de mener des actions communes allant dans le sens de limiter les dégâts au niveau de la destruction massive et non contrôlée de la forêt ivoirienne. Ensuite après la projection du film documentaire sur l'état actuel de la forêt, les participants ont eu à échanger sur la nouvelle déclaration de la politique de préservation et de réhabilitation des forêts. Ainsi les points essentiels ont été retenus au cours des échanges qui sont :

- Mener des actions dans le sens de la préservation et de la reconstitution de la forêt
- Contribuer à une bonne gouvernance des ressources forestières existantes avec le concours et l'implication de tous les acteurs.
- Organiser et structurer la filière bois par la formalisation du secteur informel pour une meilleure assimilation et applicabilité des réformes en cours.

Après cette phase, trois présentations power point ont été faites avec celles du représentant du secrétariat technique du FLEGT portant sur le thème de la « gouvernance forestière en Côte d'Ivoire : contribution de l'APV FLEGT », celle du représentant du CEPICI sur « les enjeux de la formalisation du secteur informel » et la présentation succincte du projet par le gestionnaire du programme.

Enfin il a eu une deuxième phase d'échanges sur les stratégies d'approvisionnement des TPME du secteur informel encadré par la Direction de l'Exploitation et des Industries Forestières (DEIF). L'on a retenu à ce sujet deux stratégies essentielles qui sont :

- Fédérer les acteurs qui interviennent dans toute la chaîne des valeurs du secteur du bois pour une fluidité et traçabilité de la matière bois.
- Encourager les groupements et alliances entre industriels et artisans dans la perspective de créer des cadres d'échanges, discussions et de commercialisation responsable du bois.

En définitive nous retenons que la réunion sur le lancement du projet a eu des retombées au niveau des informations données et connaissances acquises à travers les différentes thématiques abordées par des personnes ressources qui maîtrisent leurs secteurs d'activités. Au niveau de la visibilité nous avons enregistré la présence de la Radiotélévision Ivoirienne (RTI), des organes de presse en ligne et écrite. Ce qui a occasionné la diffusion de l'activité d'une durée de 3 mn sur la chaîne nationale sur trois jours et avec un total de 2153 vues en ligne à ce jour.

Afin nous avons distribué des dépliants, autocollants à tous les participants présents à cette cérémonie.

Pour les activités non prévues, nous retenons la restitution de l'atelier sur les procédures administratives et financières organisé à Yaoundé par la FAO aux autres membres impliqués dans la mise en œuvre du projet en occurrence le personnel administratif et financier, le service suivi évaluation et la logistique. La méthode utilisée était basée sur la théorie et la pratique. Ainsi à travers cette restitution nos collègues ont pu être au même niveau d'information pour la conduite des activités par le respect des procédures

Ensuite nous retenons la participation des représentants des artisans (deux et une femme) à trois réunions dans le cadre du processus APV-FLEGT dans le mois d'octobre et novembre sur la revue du nouveau code forestier à travers le groupe thématique marché domestique. Cette réunion a permis aux artisans de soulever les problèmes vécus dans l'exercice de leurs activités (Difficultés liées à l'accès au bois, l'inorganisation et l'octroi de sites définitifs).



Aussi, il est à noter que dans le souci de donner des connaissances et aptitudes en négociation et communication, trois représentants (deux hommes et une femme) ont participé à la formation organisée par le groupe de National de Travail sur la Gestion Durable des Forêt et la Certification ayant pour thème « Renforcement de capacités des parties prenantes ivoiriennes au processus APV-FLEGT en matière de négociation, représentation et communication » du 28 au 30 novembre 2017. Ils ont été instruits sur plusieurs modules tels que la compréhension de leurs rôles et responsabilités dans le processus multi-acteurs AVP-FLEGT, les outils nécessaires pour mieux défendre leurs droits et intérêts de leurs mandats dans le processus, de maîtriser les techniques et outils de communication, négociation et représentation pour induire le changement afin d'améliorer la gouvernance forestière

Après les premiers mois du projet qui nous ont permis d'informer les parties prenantes et les bénéficiaires sur les différents aspects de la mise en œuvre du projet, le cap a été mis sur la concrétisation des objectifs fixés. Ainsi nous avons débuté par l'organisation de trois ateliers sur trois sites pour **identifier les besoins d'accompagnement à la formalisation des TPME**, nous avons mis en œuvre trois ateliers sur trois sites (Abidjan-San Pedro-Bouaké en collaboration avec les six chambres régionales de métiers impliquées dans le projet durant la période allant du 28 janvier au 04 février 2018. Les activités se sont déroulées sur une journée avec tout d'abord la présentation du projet aux participants, suivi d'échanges, la présentation du Centre Ivoirien de l'investissement en Côte d'Ivoire (CEPICI) et l'intervention de la Direction de la Production et de l'Industries Forestières (DPIF) sur les modalités et critères pour une structure intervenant dans la filière bois. Ensuite il ya eu les travaux de groupes avec des grilles affichant plusieurs thèmes sur lesquels les participants se sont penchés pour donner des réponses.

A l'issu des actions menés nous retenons ces différents résultats qui sont :

Tout d'abord **au niveau quantitatif** nous avons enregistré la participation de 37 personnes dont 3 femmes et 34 hommes. San Pedro (17) Bouaké(12) et Abidjan(17). On note aussi la pluridisciplinarité des participants (des représentants des scieries, des associations, syndicats du secteur bois, des chambres régionales de métiers, du CEPICI et de la DPIF **Au niveau des besoins en formation et en accompagnement des TPME**

- ✓ Formation en comptabilité simplifiée
- ✓ Formation en gestion d'entreprise, en marketing et en management
- ✓ Formation en entretien et en maintenance des outils (machines) de travail
- ✓ Mettre en place un système de réseautage et d'organisation pour l'accès au financement
- ✓ Formation qualifiante autour des métiers du bois (designer techniciens)
- ✓ Formation en élaboration de devis
- ✓ Alphabétisation fonctionnelle des acteurs évoluant dans les TPME
- ✓ Formation en participation à un appel d'offre
- ✓ Formation à la vie associative
- ✓ Formation en transformation des copaux (résidus) de bois en contre plaquées.
- ✓ Formation à la rédaction et gestion de projets
- ✓ Formation sur le cadre réglementaire qui entoure la gestion d'entreprise

Au niveau du processus de formalisation

Il convient de souligner qu'au cours des activités et démarches menées pour réunir les informations nécessaires pour la formalisation des TPME de la filière bois, nous avons retenu que pour les



procédures il faut l'intervention de trois structures qui sont la CNMCI, le CEPICI et le Ministère des Eaux et Forêts Ainsi nous avons :

Pour la CNMCI

- ✓ Avoir sa carte d'artisan
- ✓ Avoir un registre de métier
- ✓ Avoir une attestation d'immatriculation au répertoire d'entreprises artisanales
- ✓ Avoir un diplôme d'artisan

Pour le Ministère des Eaux et Forêts

- ✓ Une demande d'autorisation d'installation et de fonctionnement d'une unité de menuiserie ou d'ébénisterie adressée à Monsieur le Ministre chargé des Eaux et Forêts pour la transformation de produits forestiers ligneux et la commercialisation des produits finis qui en sont issus
- ✓ Une copie de l'attestation d'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier(RCCM)
- ✓ Une copie de la déclaration fiscale d'existence
- ✓ Une fiche d'identification et de localisation de l'atelier de menuiserie ou d'ébénisterie revêtue du sceau des services forestiers de la localité concernée
- ✓ Un engagement au respect de la réglementation forestière à légaliser
- ✓ Un bilan de l'activité au titre de l'exercice écoulé
- ✓ Une fiche de l'identité et de l'adresse complète de fournisseurs agréés
- ✓ Une copie de l'attestation fiscale de régularité pour l'année écoulée
- ✓ Le reçu de paiement des taxes et redevances forestières (200.000 FCFA nouvelle attribution) et 100 000 FCFA (renouvellement).
- ✓ Deux(02) photos d'identité de même tirage
- ✓ Une chemise à rabat bleu
- ✓ Une fiche de renseignement dûment renseignée (à retirer à la DEIF)

Pour le CEPICI

- ✓ Il faut des conseils avisés d'un expert en vue de la formalisation d'entreprise
- ✓ Faire un meilleur choix sur la forme juridique (avantages et inconvénients des différentes formes juridiques)
- ✓ La SARL paraît la plus avantageuse pour débiter l'activité et l'entreprise individuelle.
- ✓ Avoir des informations et connaissance du code d'investissement

Ensuite pour mieux outiller les artisans à se conformer aux exigences liées au processus de formalisation de leurs activités, nous avons organisé trois sessions de formation sur les trois sites (Abidjan, Bouaké, San Pedro) pour **renforcer les capacités des 60 coaches formateurs sur les thématiques liées aux connaissances, aux compétences et à la formalisation des TPME**. Animées par le chef de projet et un expert du CEPICI, Les thèmes développés au cours des sessions ont concerné principalement les modules suivants :

- Module 1 : Gestion d'une PME cas d'une PME de la filière bois ;
- Module 2 : Entreprenariat dans les métiers liés au secteur du bois ;



- Module 3 : Gestion et pérennisation d'une alliance
- Module 4 : Cadre législatif règlementant les activités et les acteurs de la filière bois et Planification du coaching des TPME

Tout au long des ateliers, un accent particulier a été mis sur les avantages potentiels pour une TPME de la filière bois à se formaliser, en rappelant au passage les outils basiques de gestion d'une entreprise et les étapes de ladite formalisation. Par ailleurs, le besoin de regroupement des TPME de la filière bois a été mis en évidence. Ainsi pour jauger le niveau d'assimilation des différents modules développés, des pré-tests et post tests ont été administrés aux participants. Nous retenons un taux d'assimilation de 90% des participants.

Après les sessions de formation ,nous avons entamé le processus **d'accompagnement à la formalisation des TPME** ;Tout d'abord par une action d'identification et de consolidation de la base de données des TPME et des industriels du bois dans les six localités avec l'appui des 60 coachs en leur donnant des moyens matériels et financiers. .Pour ce faire nous avons élaboré et conçu un guide de formalisation dans lequel l'on peut aisément connaître et maîtriser tout le processus de formalisation d'une TPME dans le secteur bois tiré en 500 exemplaires Des actions de sensibilisation ont permis d'informer près de 1402 responsables artisans menuisiers et ébénistes. Ensuite nous avons organisé six séances de travail avec les coachs sur les avec la participation d'un représentant de la DPIF et du CEPICI leur apprendre sur le renseignement des différents documents engagés dans le processus en cours. Ces différentes activités se déroulaient de manière conjointe avec les industriels du bois pour préparer les futures alliances entre les groupements d'associations. L'on a dénoté 9 associations et groupements et 7 industriels et scieries avec lesquels nous avons abouti à la signature de 6 alliances (conventions de collaboration) sommes en et ainsi mis en place un environnement juridique et opérationnel d'éventuelles centrales d'achats de bois. En somme, nous retenons la formalisation de **124 TPME** avec le concours du CEPICI et le MINEF. Cependant le processus a été jalonné de moments de difficultés d'ordre technique et financier qui a nécessité la demande de deux avenants avec l'UGP.

En ce qui concerne **l'accompagnement des représentants des TPME en vue de leur participation aux négociations dans le cadre du processus APV**, nous avons au cours de cette période, organisé trois séances préparatoires de réunions qui ont favorisé la participation de quatre représentants à trois réunions au niveau du groupe de travail sur le marché domestique avec les autres entités et trois invitations eu niveau international pour participer à des rencontres sous régionales. C'est dire que le projet a contribué à faire connaître les groupements et associations de menuisiers et ébénistes auprès des décideurs, ministères techniques et bailleurs de fond.

Dans l'optique de préparer et de donner des informations nécessaires aux responsables d'associations, nous avons effectué **deux voyage d'étude et d'échanges d'expériences au Cameroun et en Italie**. Au cours de ces missions, plusieurs structures ont été visitées et des séances d'information et brainstorming, d'échanges ont été organisées avec le Groupement Filière Bois (GFBC), une organisation patronale sectorielle, dont les membres représentent environ 75 % du volume d'affaires dans la filière bois. L'Association nationale des commerçants de bois et



assimilés (ANCOVA) est un regroupement d'environ 17 parcs à Bois de la ville de Yaoundé et la périphérie ; l'Artisan au féminin, est un Centre de formation appliquée aux métiers d'art du bois ; le Groupement des Acteurs Forestiers du Cameroun (GAFC), une association regroupant les PME nationales exerçant comme exploitants, transformateurs et courtiers et la Fédération Camerounaise des Associations et des Professionnels de la 2nde Transformation (FECAPROBOIS). Ensuite nous avons eu des échanges avec le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), les ONGs et le monde universitaire (SAILD, ASD, CERAD, CIFOR). Aussi, dans le cadre de la formalisation et de l'organisation des associations et groupements issus des chambres régionales de métiers sur les sites de projet, une mission a été organisée à Milan du 23 au 30 septembre avec la participation du chef de projet et du représentant des associations des artisans et ébénistes. Il était aussi important pour nous d'acquérir des informations sur les mécanismes de la pérennisation des groupes d'alliances entre les TPME et les scieries de la filière bois et la chaîne de valeur.

Au cours de cette période de travail nous avons eu différentes activités telles que les visites de terrain, les séances de formation et les échanges. S'agissant des formations, nous avons eu quatre séances axées sur différentes thématiques, **le système de fonctionnement de chaque association, l'approvisionnement des industries, le marketing et la filière de bois et le système de gestion**. Le développement de ces thématiques nous ont permis d'enrichir nos connaissances en matière d'organisation et processus de création des entités économiques capables d'interagir et de constituer une équipe solide. Pour les visites de terrain, l'équipe de mission a eu successivement à échanger avec cinq entreprises qui composent la fédération dans les secteurs de la vente de bois, de la transformation, de la vente des produits finis, du marketing et le bureau de coordination des actions avec les autorités locales et les relations internationales. En somme, nous retenons que cette mission nous a permis de nous imprégner du système d'organisation de Federlegno, de connaître le processus de formalisation des entreprises qui la composent et de maîtriser les mécanismes et les relations de la chaîne des valeurs de la filière bois. Aussi, nous retenons qu'à l'issue de cette visite, la fédération compte développer des relations d'activités communes avec les associations d'artisans de la Côte d'Ivoire. Notre approche était de permettre une meilleure capitalisation des informations recherchées et une bonne analyse objective de la situation de la femme dans la filière bois et du processus de formalisation mis en place. Un exposé théorique a été fait par nos hôtes pour la compréhension du fonctionnement des systèmes de connections existantes. Pour le cas de notre pays nous avons retenu le mode de fonctionnement de la FECAPROBOIS qui représente mieux selon les artisans la manière dont ils veulent s'organiser en se constituant en une fédération nationale d'associations et de groupements.

Dans l'optique de sensibiliser les acteurs directs, indirects et les populations sur les thématiques liées au programme FAO-UE FLEGT, nous avons estimé nécessaire la réalisation d'un mini documentaire ayant pour titre « **Plaidoyer pour la légalisation de la filière bois** ». Ainsi la réalisation du film s'est déroulée en deux phases, une phase d'activités de terrain avec la rencontre des parties prenantes et une autre dédiée aux aspects techniques (élaboration de questionnaire et scénario, montage, son etc.). Pour ce faire, le début du tournage a été effectif avec un débriefing de l'équipe de tournage sur les objectifs à atteindre et les thématiques à aborder. Ainsi nous avons entamé le tournage à l'intérieur du pays avec les villes de San Pedro, Yamoussoukro où des artisans des responsables de scieries et de faitières ont été interviewés. Ensuite, au niveau de la ville d'Abidjan, des institutions Ministères et des industriels du bois ont été



visités. Enfin l'équipe de tournage a eu travaillé durant deux mois sur les aspects techniques qui ont aboutis à la livraison du film fin novembre 2018.

Au cours de cette période nous avons reçu successivement un consultant indépendant pour l'évaluation à mi parcours du processus APVFLEGT en Côte d'Ivoire et une mission d'évaluation et de suivi du projet de l'unité de gestion du programme(UGP) FAO-UE FLEGT de Rome. La première a favorisé une séance de travail avec les différents responsables de chambres de métiers et des organisations professionnelles artisanales du bois. Elle avait pour objectif de recueillir leurs opinions, observations, difficultés et acquis depuis la mise en œuvre du processus APV FLEGT en Côte d'Ivoire. La deuxième mission quant à elle a permis de faire une revue des activités menées et des résultats atteints. Pour ce faire durant toute une journée , nous avons eu tout d'abord une séance de travail avec la présence des membres de l'UGP et l'équipe de gestion du projet au niveau d'AVSI au cours de laquelle un exposé a été fait sur la méthode de gestion financière et opérationnelle de mise en œuvre du projet. Ensuite nous effectués des visites de terrain dans les communes de Yopougon et d'Abobo. L'UGP a successivement eu des séances de travail avec l'association GAMBY et APROBOIS, les échanges ont permis de relever leur niveau d'implication dans le processus, leurs attentes et les difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs activités. En somme mission a permis à l'UGP de s'imprégner réellement sur ce qui se fait sur le terrain.



3. Analyse des résultats atteints et de l'objectif spécifique

Activités	Niveau de réalisation	Indicateurs de réalisation	Target	Réalisation	Ecart (Target-Réalisation)	Commentaires
Résultat1 : Les TPME de la filière bois du secteur informel sont formalisées et leurs capacités renforcées						
Activité 1.1 : Identifier les besoins d'accompagnement à la formalisation des TPME	Réalisé	1.1. A-Nombre de sites d'identification des besoins d'accompagnement à la formalisation des TPME	4	4	0	Abidjan, Bouaké, Yamoussoukro et San Pedro ont été les 04 sites qui ont fait l'objet d'une identification des besoins d'accompagnement à la formalisation des TPME. NB : Bouaké et Yamoussoukro ont été regroupé en un site pour une question de gestion optimale des ressources.
	Réalisé	1.1. B-Nombre de participants aux séances de travail d'identification des besoins d'accompagnement à la formalisation des TPME	30	37	+7	37 personnes ont participé aux séances de travail d'identification des besoins d'accompagnement à la formalisation des TPME pour les 04 sites (Abidjan, Bouaké, Yamoussoukro et San Pedro) sur les 30 prévues soient 07



Activités	Niveau de réalisation	Indicateurs de réalisation	Target	Réalisation	Ecart (Target-Réalisation)	Commentaires
						personnes de plus.
Activité 1.2 : Organiser des sessions de renforcement des capacités des 60 coaches formateurs sur les thématiques liées aux connaissances , aux compétences et à la formalisation des TPME	Réalisé	1.2. A Nombre de sites d'organisation des sessions de renforcement des capacités des 60 coaches formateurs	6	6	0	06 sites ont été choisis pour l'organisation des sessions de renforcement des capacités des 60 coaches formateurs (Abidjan : Yopougon, Treichville et Abobo ; Bouaké, Yamoussoukro et San Pédro)
	Réalisé	1.2. B Nombre de participants aux sessions de renforcement des capacités des 60 coaches formateurs	60	63	+3	63 personnes ont participé aux sessions de renforcement des capacités des 60 coaches formateurs sur les 60 prévues soient 3 personnes de plus sans le personnel AVSI.
Activité 1.3 : Fournir un accompagnement pour la formalisation des TPME	Réalisé	1.3. A Nombre de sites d'accompagnement pour la formalisation des TPME	6	6	0	06 sites ont été choisis pour l'accompagnement pour la formalisation des TPME (Abidjan : Yopougon, Treichville et Abobo ; Bouaké, Yamoussoukro et San Pédro)



Activités	Niveau de réalisation	Indicateurs de réalisation	Target	Réalisation	Ecart (Target-Réalisation)	Commentaires
	Réalisé	1.3. B Nombre de coaches formateurs participant à l'accompagnement	60	60	0	Les 60 coaches formateurs participant à l'accompagnement des TPME
	Réalisé	1.3. C Nombre de TPME accompagnées	1500	1 402	-98	1 402 TPME ont été accompagnées sur les 1500 attendues. En plus des 1 402 TPME ce sont aussi 9 associations et 7 scieries qui ont été de même accompagnées.
	Réalisé	1.3 D Nombre de TPME formalisées	150	124	-26	124 TPME ont été formalisées et disposent d'une personnalité juridique.
Résultat 2 : Les alliances entre les industriels du bois et OPA regroupant les TPME existantes de la filière bois sont promues et appuyées.						
Activité 2.1 : Préparer des stratégies de potentielles alliances entre industriels du bois et OPA regroupant les TPME existantes du secteur bois	Réalisé	2.1. A Nombre de sites de préparation des stratégies de potentielles alliances entre industriels du bois et OPA regroupant les TPME existantes du secteur bois	6	6	0	06 sites (Abidjan : Yopougon, Treichville et Abobo ; Bouaké, Yamoussoukro et San Pedro) ont fait l'objet de préparation des stratégies de potentielles alliances entre industriels du bois et OPA



Activités	Niveau de réalisation	Indicateurs de réalisation	Target	Réalisation	Ecart (Target-Réalisation)	Commentaires
						regroupant les TPME existantes du secteur bois
	Réalisé	2.1. B Nombre de participant à la préparation des stratégies de potentielles alliances entre industriels du bois et OPA regroupant les TPME existantes du secteur bois	60	92	+32	Ce sont plus de 60 personnes qui participent actuellement à la préparation des stratégies de potentielles alliances entre industriels du bois et OPA regroupant les TPME existantes du secteur bois.
Activité 2.2 : Appuyer la mise en place des alliances entre industriels du bois (scieries, entreprises transformatrices, etc.) et OPA regroupant les TPME existantes du secteur bois	Réalisé	2.2. A Nombre de réunions d'appui à la mise en place des alliances entre industriels du bois (scieries, entreprises transformatrices, etc.) et OPA regroupant les TPME existantes du secteur bois organisées	3	3	0	
	Réalisé	2.2. B Nombre de participants aux réunions d'appui à la mise en place des alliances entre industriels du bois (scieries, entreprises transformatrices, etc.) et OPA regroupant les TPME existantes du secteur bois	15	18	+3	En cours
<p align="center">Résultat 3 : Les TPME sont représentées dans les instances de négociation de l'APV et des personnes (dont au moins deux femmes) issues des groupes d'alliances bénéficient d'échange d'expériences</p>						



Activités	Niveau de réalisation	Indicateurs de réalisation	Target	Réalisation	Ecart (Target-Réalisation)	Commentaires
Activité 3.1 : Accompagner des représentants des TPME en vue de leur participation aux négociations dans le cadre du processus APV	Réalisé	3.1. A Nombre de représentants des TPME accompagnés en vue de leur participation aux négociations dans le cadre du processus APV	5	4	-1	04 réunions ont été organisées et ce sont les 04 représentants des TPME accompagnés en vue de leur participation aux négociations dans le cadre du processus APV
Activité 3.2 : Organiser deux voyages de partage d'expérience et de bonnes pratiques au Cameroun et Italie	Voyage Cameroun et en Italie réalisés	3.2. B- Nombre de membres d'alliances participants aux voyages de partage d'expérience et de bonnes pratiques au Cameroun et Italie	5	6	+1	01 voyage de partage d'expérience et de bonnes pratiques au Cameroun a été organisé avec 03 participants (02 artisans+ le Chef de projet). De même, le voyage d'Italie a été organisé avec 3 participants (02 artisans + le Chef de projet).
Résultat 4 : Une réunion de lancement et clôture des projets organisés						
Activité 4.1 : Organiser une réunion de lancement du projet	Réalisé	4.1. A-Nombre de personnes recrutées	3	2	-1	Tout le personnel a été recruté dans le cadre du projet sauf le logisticien.



Activités	Niveau de réalisation	Indicateurs de réalisation	Target	Réalisation	Ecart (Target-Réalisation)	Commentaires
	Réalisée	4.1. B-Nombre de réunions de lancement du projet organisées	1	1	0	Une réunion de lancement du projet a été organisée au démarrage dudit projet le 11 Décembre 2017.
	Réalisée	4.1. C- Nombre de participants à la réunion de lancement du projet	100	49	-51	49 personnes issues de différentes structures et administrations publiques, associations, syndicats, chancelleries, institutions internationales et la presse écrite et audiovisuelle. Soit environ 50% de ce qui a été prévu. Mais la qualité des participants donne une appréciation du projet dans l'ensemble.
	Réalisée	4.1. D-Nombre de supports de communication produits	5	6	+1	06 supports de communication ont été produits dans le cadre du projet. Ce sont : (i) presse audiovisuelle et site web de présentation de cérémonie de



Activités	Niveau de réalisation	Indicateurs de réalisation	Target	Réalisation	Ecart (Target-Réalisation)	Commentaires
						lancement officielle, (ii) communiqué de presse de cérémonie de lancement officiellement, (iii) autocollants, (iv) banderoles, (v) dépliants (recto/verso) et (vi) kakemono.
Activité 4.2 : Organiser un atelier de clôture du projet	Réalisée	4.2. A-Nombre d'ateliers de clôture du projet organisé au cours du dernier mois	1	1	0	Cette activité a été réalisée le 06 Décembre 2018 à CERAO avec la présence de l'ensemble des parties prenantes du projet et de la presse (RTI, Quotidien d'Abidjan, Eburnie Today et Notre Voie).
	Réalisée	4.2. B- Nombre de personnes participant à l'atelier de clôture du dernier mois	300	40	-260	40 personnes issues de différentes structures et administrations publiques, associations, syndicats, chancelleries, institutions internationales et la presse écrite et audiovisuelle. Vu l'importance des



Activités	Niveau de réalisation	Indicateurs de réalisation	Target	Réalisation	Ecart (Target-Réalisation)	Commentaires
						prises de décisions à prendre il a été important de miser sur la qualité des participants pour le plaidoyer et la durabilité du projet donnant une appréciation du projet dans l'ensemble.
	Réalisé	4.2. C- Nombre d'outils et supports produits et utilisés	5	5	0	Ce sont des dépliants, une clé USB du film, un document de la revue des projets AVSI, le guide de formalisation des TPME et une liste de présence des participants à l'atelier de clôture.
	Réalisé	4.2. D- Nombre d'articles de presse produits	5	5	0	Ce sont un film, un article de presse le Quotidien, une presse en ligne, un communiqué de presse et une présentation du projet à l'atelier de clôture
Activité 4.3 : Assurer la visibilité des	Réalisé pour toutes	4.3. A-Nature et type de logo affiché sur tous les rapports, compte rendu,	1	1	0	Un seul logo exigé dans le cadre du projet



Activités	Niveau de réalisation	Indicateurs de réalisation	Target	Réalisation	Ecart (Target-Réalisation)	Commentaires
différentes activités	les périodes	documents, dépliants du projet et cela pour permettre une meilleure visibilité de l'action				figure sur tous les documents produits conformément aux exigences des lignes directrices du projet dans le cadre du lancement du projet et de l'ensemble des activités.
	Réalisé pour toutes les périodes	4.3. B-Publication sur le site web d'AVSI (https://www.avsi.org/en/country/ivory-coast/7/)	1	1	0	Deux sites ont été utilisés pour la publication des activités de lancement du projet (voir annexe du rapport de démarrage et intermédiaire). Les autres activités encours de réalisation utiliseront les sites en question.
	Réalisé pour toutes les périodes	4.3. C-Nombre total de procédures Respectées au niveau de la liste de contrôle reçue de l'UE concernant les activités	1	1	0	Une première liste de contrôle a été remplie pour le rapport de démarrage et une deuxième liste de contrôle également est remplie dans le cadre du présent



Activités	Niveau de réalisation	Indicateurs de réalisation	Target	Réalisation	Ecart (Target-Réalisation)	Commentaires
						rapport intermédiaire

4. Analyse de la portée du projet sur le plan d'action FLEGT et/ou sur l'APV

Ce projet exécuté durant plus d'une année s'est inscrit dans le cadre du renforcement des capacités et accompagnement à une formalisation durable des acteurs du secteur informel de la filière bois par une approche genre et jeunesse, pour assurer une meilleure participation au processus APV. Ainsi les activités de sensibilisation, de formation, d'information, de formalisation et de structuration des organisations professionnelles artisanales ont permis de contribuer à la diffusion et à la compréhension du plan FLEGT auprès de trois groupes cibles (artisans, TPME, industriels et les acteurs impliqués dans le processus). L'exemple de créations d'entreprises ayant une personnalité juridique atteste ces résultats. Aussi, la réalisation du projet a montré l'importance d'associer les artisans du secteur avec les industriels et reconnaître la contribution des artisans aux instances de négociations dans le cadre du processus APV FLEGT.

Dans la mise en œuvre des activités du projet, notre leitmotiv a été de collaborer avec les autorités administratives, les structures privées, les associations, les syndicats et surtout les Organisations Professionnelles Artisanales. Pour ce faire AVSI a initié la signature de différents accords de collaborations et conventions pour la facilitation et la coordination. L'on peut citer la convention avec la chambre nationale des métiers, les collaborations étroites avec les ministères des Eaux et Forêt et une étroite collaboration avec le CEPICI. Par ailleurs l'on note aussi la mise en œuvre d'activités conjointes avec le SPIB, la participation des organisations professionnelles artisanales (OPA) issues des corporations des chambres régionales de métiers. En outre AVSI a signé une convention avec le ministère des affaires sociales ce qui lui donne d'être l'une des organisations internationales ayant une présence effective au sein des services sociaux de base à travers le pays AVSI dispose et travaille avec un réseau de 41 ONG locales qui jouent un rôle prépondérant de relais et de proximité auprès des bénéficiaires dans les activités mises en œuvre. Enfin nous continuons de travailler étroitement avec le réseau des journalistes impliqués dans le processus APV-UE-FLEGT en Côte d'Ivoire qui est présent à chacune des activités réalisées et qui contribue ainsi à relayer l'information à travers les différents canaux de communication.

Ce projet, dans sa mise en œuvre, a enregistré quelques points innovants qui méritent d'être mentionnés. Tout d'abord au niveau de la cible le projet a mené des activités à l'endroit de tous les acteurs de la filière bois (artisans, industriels, TPME, syndicalistes et organisations professionnelles artisanales). Ensuite nous pouvons noter qu'à travers ce projet, nous avons mis en place un système d'alliances entre les TPME et les industriels du bois qui faciliteront l'approvisionnement du bois légal aux artisans. Enfin nous avons permis aux groupements et associations de se structurer et capables de discuter avec d'autres interlocuteurs pour défendre leurs droits.



Dans la mise en œuvre du projet AVSI a entrepris des actions avant, pendant et après qui ont concourent à un environnement de durabilité des activités avec une indication spatio-temporelle. En effet AVSI en signant une convention avec la Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire(CNMCI), a, au niveau organisationnel consolidé l'assise des acquis et résultats du projet. Car la CNMCI est bien structurée sur l'étendue du territoire avec la représentation de 12 Chambres régionales de Métiers qui sont aussi structurées en des organisations professionnelles artisanales(OPA) de base au plan local issues de cultures et de localités différentes. Ainsi les bénéficiaires issus de ces organisations ont participé de manière active aux activités à travers le système de coachs (60 formateurs relais formés qui demeurent au sein des structures de base.). Au niveau institutionnel et organisationnel, les représentants des artisans sont aujourd'hui acceptés et participent aux négociations au sein du collège marché domestique.

La base de notre stratégie de mise en œuvre s'articulait autour d'une approche participative et inclusive. A cet effet lors des activités, nous avons invité et associé les différents acteurs de la filière bois à travers différentes corporations ,les institutions étatiques et les communicateurs. De sorte que les résultats issus et les leçons apprises ont été diffusés par le biais des formateurs opérant relais des différentes chambres de métiers Nous pouvons citer quelques leçons apprises qui sont :

- Impliquer davantage tous les acteurs de la filière du bois (petits et grands) à la même table de discussion de manière à aboutir à la signature d'un APV participatif et inclusif.
- Toute filière qui se veut légale doit nécessairement légaliser tous les acteurs qui la composent, ainsi nous croyons que l'utilisation ou la commercialisation d'un bois légal et susceptible d'être tracé dans la filière ou dans la chaîne des valeurs, passe absolument par la formalisation de tous les acteurs qui l'animent, de la coupe du bois à la dernière transformation pour aboutir à un processus inclusif et participatif.

La mise en œuvre du projet nous a révélé un fait important qui est que le nombre de femmes opérant dans le secteur bois est insignifiant contrairement au Cameroun où les femmes sont particulièrement présentes dans le commerce du bois. Ainsi nous avons tout le long du projet, mis l'accent sur une approche qui consiste à associer les femmes dans les bureaux de coordination des groupements et associations de menuisiers. Cela facilitera leur intégration dans les activités liées à la chaîne des valeurs de la filière bois.